



CAMPEMENT TOURISTIQUE – CHASSE DE SALEMATA

LE DIOULABA A KEDOUGOU BP 34 KEDOUGOU SENEGAL

Tél : 00 221 985 90 29
Tél. : Fax : 00 221 985 12 78
Licence cynégétique N° 785887

Pierre BOUCHEREZ : 06 15 42 55 70
Loïc PASQUIER : 06.74.49.69.43
Jean Marc RAYNARD : 06.08.01.07.14

Séjour du 04 au 13 mars 2006 *pour exemple*

PROGRAMME

Groupe 1 CHASSEUR

Samedi 04/03/2006

06 H 00 Convocation à l'Aéroport PARIS Orly Sud ou Roissy pour enregistrement bagages et armes pour Dakar avec encadrement

09 h 00 Décollage sur vol International Air France et Air Sénégal

14 h 00 Arrivée à Dakar heure locale
Accueil et assistance au dédouanement des armes avec la remise des permis de port d'armes

Transfert en voiture jusqu'au campement de chasse « Le Dioulaba » à Kédougou Sénégal Oriental. Repas à notre charge.
Voyages de 10 heures environ.

Trajet aérien Dakar Tambacounda en cours d'études.

Accueil au campement, rafraîchissements, installation en bungalow individuel climatisé, dîner et nuit de repos.

Lundi 06/03/2006 au samedi 11/03/2006 (6 jours)

Chasse à temps plein au petit gibier, organisation des sorties assurées par les pisteurs et porteurs du campement avec transferts en zone de chasse par véhicules 4 x 4 avec chauffeur.

Chasse aux phacochères et autre gibier possible voir liste des taxes d'abattages jointes.

Dimanche 12/03/2006

Après le petit déjeuner, transfert à Dakar, déjeuner en cours de route.

22 h 00 Enregistrement bagages et armes pour Paris.

Lundi 13/03/2006

01 h 00 Décollage pour Paris Orly ou Roissy.

08 h 40 Arrivée à Paris et retour au domicile.

.....

Détail des différents séjours de chasse possibles Pour petit gibier ou grande chasse

| <u>CHASSEUR</u> | <u>ACCOMPAGNATEUR</u> |
|-----------------------|-----------------------|
| 6 jours = 1 600,00 € | 650,00 € |
| 8 jours = 1 950,00 € | 712,00 € |
| 10 jours = 2 200,00 € | 790,00 € |
| 12 jours = 2 450,00 € | 875,00 € |
| 15 jours = 2 900,00 € | 1070,00 € |
| 21 jours = 3 200,00 € | 1375,00 € |

Pour tout renseignement : Pierre BOUCHEREZ 06.15.42.55.70
Loïc PASQUIER 06.74.49.69.43
Jean Marc RAYNARD 06.08.01.07.14

***possibilité avec un supplément de 150 €, d'une journée supplémentaire à Saly de Pêche en mer**

Le Forfait comprend :

Accueil et assistance à Dakar.

Transfert Dakar - Campement de Kédougou (hors transfert aérien)

Organisation de 6 jours de chasse.

Pension complète hors boissons.

Hébergement en bungalow climatisé.

Transfert Kédougou - Dakar avec restauration si besoin.

Service de blanchissage.

Assistance pour le départ à l'aéroport de Dakar.

Ne sont pas inclus :

Transport aérien Paris Dakar Paris.

Assurances personnelles et rapatriement.

Toutes dépenses à caractères personnelles.

Taxe d'abattage voir tarif ci-joint (animal blessé ou femelle = taxe x 2).

Munitions pour fusil (0,50 € pièces).

Pourboires au personnel.

TAXES D'ABATTAGE GRAND GIBIER

| | | |
|-----------------|------------|------------|
| Lion : | 1 525,00 € | (10 000 F) |
| Buffle : | 763,00 € | (5 000 F) |
| Koba : | 710,00 € | (4 000 F) |
| Bubale : | 458,00 € | (3 000 F) |
| Guib harnaché : | 244,00 € | (1 600 F) |
| Céphalophe : | 122,00 € | (800 F) |
| Ourébi : | 122,00 € | (800 F) |
| Phacochère : | 76,00 € | (500 F) |

.....

- Chaque passager dispose d'une franchise de 30 kg armes et munitions incluses.
- Armes doivent être séparés des bagages classiques et conditionnées dans un emballage approprié étui rigide.
- Munitions transportées à part dans une mallette fermée avec cadenas (20 balles par carabine par chasseur sont admises).
- Il est interdit de placer des munitions avec les armes.
- Couteaux de chasse peuvent être transportés dans valises des armes.

Le non-respect de la réglementation liée au transport des armes et explosifs peut entraîner de graves conséquences lors de l'enregistrement, suivez ces consignes pour votre sécurité.



**DEMANDE DE PERMIS DE CHASSE
ET
LICENCE D'IMPORTATION D'ARMES**

Merci de bien vouloir remplir ce formulaire lisiblement et complètement et de nous le retourner avec photocopie du permis de chasser français et de 4 photos d'identité avec votre nom inscrit derrière chaque photo.

NOM Prénom.....

Né le.....à.....

Fils deet de.....

Nationalité.....Profession.....

Domicile.....

Tél. bureauTél. dom

Permis de chasse français n°

Passeport n°.....délivré le.....

Par.....à.....

Séjour au SENEGAL du.....au.....

Renseignement concernant les armes

| Arme | Marque | Calibre | Numéro | Nbre canon |
|----------|--------|---------|--------|------------|
| Fusil | | | | |
| Carabine | | | | |

L'importation de munitions est **INTERDITE AU SENEGAL** à l'exception de 20 balles d'armes à canon rayé ou à canon lisse.

L'importation des armes semi-automatiques est **INTERDITE AU SENEGAL**

Le questionnaire dûment complété doit nous parvenir au plus tard un mois avant la date de départ.

Passeport en cours de validité obligatoire.

Renseignements pratiques pour votre séjour

Les bonbons sont fort appréciés par les enfants.

Des cahiers et crayon de papier, stylos à bille, gommes, fournitures scolaires sont également fort appréciés.

Penser à prendre des chaussures de marche type pataugas ou similaire, des chaussures de détente pour les repas de midi et soir, un short.

Pour la chasse chemises à manche longue et pantalons sont recommandés, chapeau ou casquette indispensable.

Pas de vaccination exigée. Vaccination antitétanique et poliomyélite ainsi que traitement antipaludéen, fièvre jaune conseillée. Consulter votre médecin.

Cigarettes blondes uniquement disponibles.

Prendre une serviette de bain, nécessaire de toilette, crème solaire, lotions anti-moustiques, nécessaire de pharmacie, cachet anti-diarrhée,...

Lampe de poche indispensable.